



Mr le Président du SDIS du Rhône
SDIS du Rhône
S/c du DDSIS
17, rue Rabelais
69421 LYON Cedex 03

Objet : préavis de grève du personnel

Lyon le 3 janvier 2011

Monsieur le Président,

Nous vous informons que les sapeurs pompiers professionnels du SDIS du Rhône seront en grève reconductible à compter du **xx janvier 2011** à partir de l'heure de prise de garde du matin.

L'union syndicale demande l'ouverture de négociations sur :

- Le retrait des dispositions de la délibération 12/15 (délai intervention, suppression postes CDG VPC en départ immédiat, SPV en garde postée au CTA) et la mise en place d'un groupe de négociation paritaire (Préfet, Elus, représentants SPP ET SPV)
- Le recrutement des effectifs en remplacement des départs à la retraite
- La mise en place d'un régime de travail cyclique pour les 12h, et le choix du régime 12h ou 24h à chaque changement d'affectation
- Le maintien du parc de logement associé à un temps de travail « logé » plus attractif
- Le respect de vos engagements de juin 2009 sur l'étude de la revalorisation de l'IAT.

Dans le cadre de ce préavis, l'union syndicale CGT-SUD-SNSPP-UNSA exigera d'être reçue par Monsieur le Président du conseil d'administration Mr Michel Mercier en personne.

Nous vous prions de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le secrétaire général CGT,
Sammy DIARRA

Le secrétaire général SUD,
Gilbert LEBRUN

Le président SNSPP,
Xavier MESNIER

Le secrétaire général UNSA,
Pierre RUELLE